UMRH (Unité Mixte de Recherche sur les Herbivores)
Egeé (Economie et gestion de l'exploitation d'élevage)

07/09/15

43 exploitations en 2014

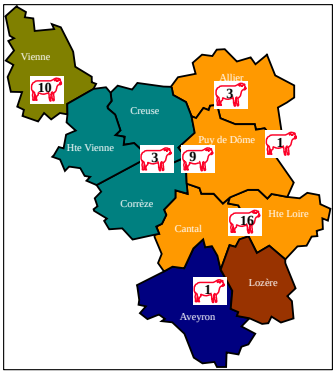

Principales évolutions entre 2013 et 2014 pour un groupe de 34 éleveurs ovins viande

du Massif Central et du sud de la Vienne, en échantillon constant

(30 élevages en zone rustique et 14 en zone herbagère, dont 9 en AB)

- **La structure des exploitations reste stable.**

Légère baisse de la main d'œuvre familiale ou profit de la main d'œuvre salariée, surface stable mais baisse de la SFP au profit des cultures et petite augmentation des effectifs ovins : le chargement augmente.

- SAU : 105 Ha (=)	**- Travailleurs (UTH) : 1,76 (= mais -0,05 UTH familial, -3%)**
- SFP (surface en herbe) : 87 Ha (-2)	- Productivité du travail : 63 équivalents UGB par UTH (+1,9 ; +3%)
- Brebis de plus de 12 mois : 550 (+12)	- **Chargement : 1,1 UGB/Ha SFP (+0,05 ; +5%)**
- UGB ovins : 90 (+2,5) et UGB bovins : 5,4 (=)	- Taux d'endettement : 37% (-1,8)

- **La Marge /brebis atteint 100 € : +23 €, +30%.**

- Le produit ovin augmente à 176 € (+19,6 € ; + 13%). Trois raisons :

1/ La productivité numérique augmente de 134 à 144 % : en zone rustique elle repart à la hausse pour retrouver un niveau de 150% des années 2010 à 2012 et en zone herbagère elle continue sa progression entamée depuis 2012 pour atteindre 135%.

Prolificité : 154% (+4) ; mortalité agneaux : 17% (-1) ; taux de mise-bas : 113% (+4)

2/ Le prix de vente de l'ensemble des animaux de moins de 1 an hors réformes, augmente de 110,6 à 114,3 € soit + 3%, avec une tendance haussière depuis 7 ans grâce au prix/kg vendu.

81 % de lourds : - prix/kg carcasse = 6,59 € (+0.14 € +2,2%) - poids carcasse = 17,7 kg (=)	*6 % d'agnelets* : - prix/kg vif = 3,01 € (+0,05 € +1,7%) - poids vif = 26,7 kg (+0,2 kg)	*10% d'agnelles repro.:* 122,4 €/tête (=)

3/ L'aide ovine augmente de 2 €/brebis.

- Les charges ovines baissent légèrement à 76,5 € (-3,2 €) :

Cette baisse provient des charges d'alimentation. La quantité de concentrés achetés et produits par le couple mère-agneaux augmente de 168 à 174 kg, mais compte-tenu de l'augmentation de la productivité numérique les kg de concentrés par kg de carcasse produit baissent de 8,4 à 7,9 kg. Le prix de ce concentré baisse de 9%, de 275 à 249 €/Tonne.

- **La marge de la SFP progresse fortement de 562 à 727 €/ha et de 28 100 à 35 800 € par travailleur (+27%), <u>soit + 7700 €/UTH de revenu</u>.**
- **La marge des cultures est en baisse pour la 2ème année consécutive de 472 à 406 €/ha en raison de la baisse des prix de vente** ce qui ne représente que **<u>-311 €/UTH de revenu</u>** (pour 12 ha de culture).
- **La marge des ateliers complémentaires aux ovins (hors-sol …)** représente 2100 €/UTH.
- **Les charges de structure par équivalent Ugb continuent à augmenter, de 568 à 575 €,** ce qui représente **<u>-1 786 €/UTH de revenu</u>**. Les principaux postes qui augmentent sont les charges sociales, l'entretien matériel et les amortissements matériels et bâtiments.
- **Les aides générales (hors aides ovines) sont stables à 21 660 € par travailleur,** et l'ensemble des aides (stables elles aussi) est à 32 800 € par travailleur.
- **Le revenu (comparatif) par UTH augmente de <u>5 500 €</u>, + 30%, de 18 300 à 23 800 €,**

après - 14% entre 2011 et 2012, et -13% entre 2012 et 2013.
Cette hausse a lieu grâce à une année zootechnique favorable (bonne année fourragère et bonne productivité numérique) et à des prix favorables (augmentation du prix des agneaux et baisse du prix des aliments achetés).

➢ **Le coût de production** reprenant l'ensemble des charges (y compris la rémunération de la main d'œuvre à hauteur de 1,5 SMIC), baisse de 11%, de 11,8 à 10,5 €/kg de carcasse. Le total des produits ovins (incluant toutes les aides) baisse de 3%, de 11,15 à 10,82 €/kg de carcasse en raison de la baisse des aides / kg carcasse puisque les aides sont stables mais les kg produits augmentent. La rémunération permise est de 1,75 SMIC contre 1,12 SMIC en 2013.

La présence de 9 exploitations ovines allaitantes en Agriculture Biologique dans le réseau (dont 2 en expérimentation)**, permet d'observer des tendances par rapport au groupe précédent des conventionnels :**

- La SAU est inférieure de 30% et la main d'œuvre de 27%.
- La proportion de cultures est identique à celle des conventionnels, soit 16% de la SAU.
- Le chargement (UGB/ha de SFP) est inférieur de 30% (0,77 vs 1,10).
- Les exploitations sont plus diversifiées (poulets et vente directe représentent 9% de la marge globale vs 3%).
- La productivité du travail en équivalents UGB par travailleur est inférieure de 22%.
- Concernant les composantes de la marge ovine :
  - Le prix de vente des agneaux / kg de carcasse est supérieur de 10%.
  - Le prix/kg du concentré est supérieur de 60% mais la consommation par brebis est inférieure de 34%.
  - La productivité numérique est inférieure de 5 % (137 vs 144).
    - ⇨ Finalement La marge par brebis est inférieure de 7%
- Le revenu par travailleur est inférieur de 15%, (20300 vs 23800) alors qu'il était de -26% en 2013 et de -13% en 2012. La marge ovine par brebis du groupe est un peu plus faible, et surtout la productivité du travail est inférieure (moins de brebis par travailleur). La contribution au revenu des ateliers complémentaires est plus du double de celle des conventionnels. L'autonomie alimentaire en UF reste forte, 90% vs 80% et demeure un élément très important en AB pour dégager du revenu. Le produit permet de rémunérer la main d'œuvre à hauteur de 1,47 SMIC contre 1,08 SMIC en 2013.

Evolutions des revenus des principales productions agricoles françaises selon les données du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole, source Agreste), soit en 2013, 7293 exploitations réparties sur le territoire national et représentant 301 480 exploitations.

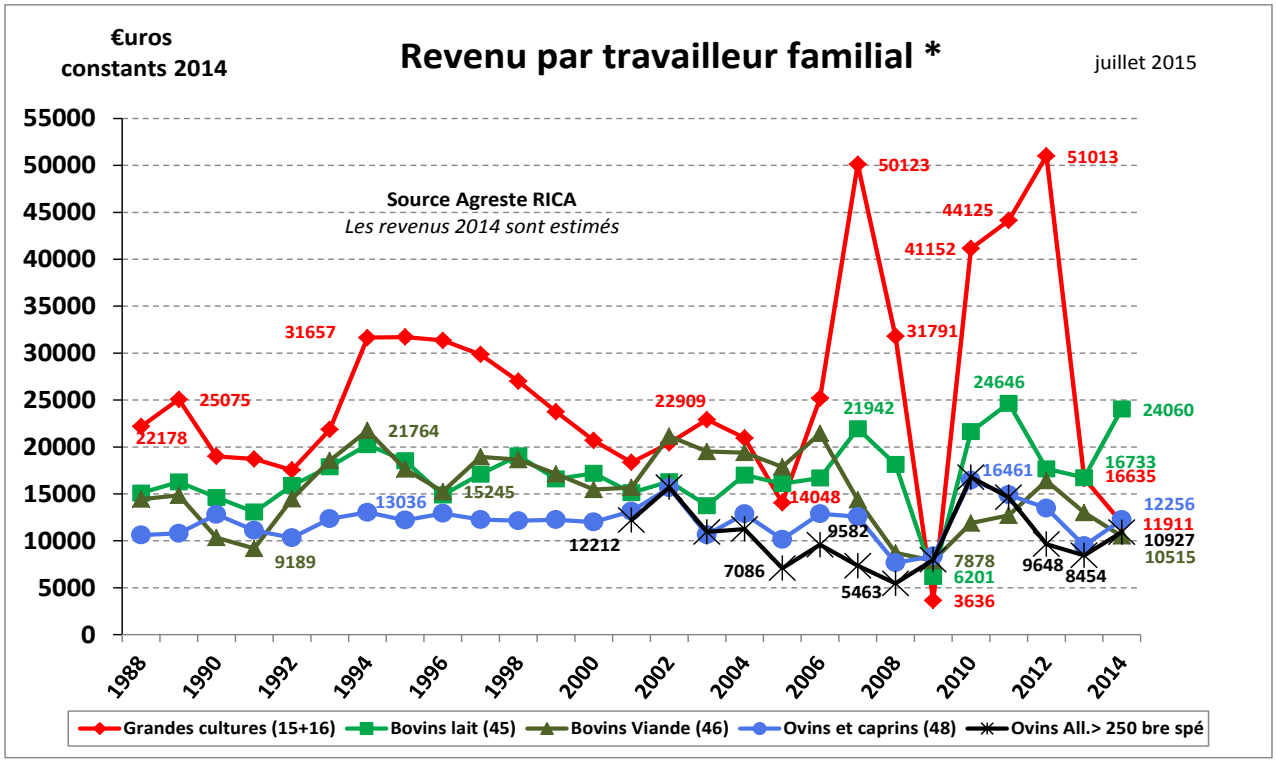

*Revenu = RCAI (Résultat Courant Avant Impôt) – charges sociales de l'exploitant (MSA).

Après deux années de baisse, le revenu des éleveurs ovins augmente de près de 30%. Toutefois, au niveau national, les troupeaux ovins allaitants dont l'effectif de brebis est supérieur à 250 ont un revenu inférieur de moitié à celui des éleveurs de l'observatoire ovin INRA. Le revenu des éleveurs Ovins allaitants, bovins allaitants et céréaliers sont très proches en 2014.